



SYNDICAT cgt

du Conseil Départemental

11 rue François Chénieux CS 83112

87031 LIMOGES CEDEX 1

Permanence chaque jeudi toute la journée

☎ 05 44 00 11 95 – Fax 05 44 00 14 55

Email : cgt@haute-vienne.fr BLOG: [cgt-cd87](#)

Jeudi 16 novembre 2017

Rendez-vous à 10h30 carrefour Tourny

PUBLIC/PRIVE : mêmes enjeux, même combat !

Le 16 novembre, la CGT appelle au mouvement unitaire contre une politique qui remet en cause tous nos droits collectifs et conquis sociaux : code du travail, statuts, retraites, assurance chômage... Ils sont tous dans le viseur du gouvernement. Au centre de cette offensive, la volonté de faire baisser ce que les patrons appellent le «coût du travail», c'est-à-dire nos salaires et traitements.

Attaques contre le salaire socialisé, la CGT dit non !

Tout comme son prédécesseur, Macron se veut le président du pouvoir d'achat. Sarkozy voulait nous faire travailler plus pour gagner plus. Macron veut nous soigner moins, nous payer moins et nous donner l'illusion de pouvoir dépenser plus.

Le salaire socialisé c'est quoi ? Le salaire socialisé, dit salaire «différé», ne se limite pas à ce qui est viré chaque mois sur notre compte en banque (le Salaire net), mais inclut également les cotisations sociales (parts salariale et «patronale»).

Les cotisations dites «patronales» sont de l'argent que l'employeur nous doit au titre de notre travail, comme notre salaire. Le patronat, les politiques nous parlent de charges sociales depuis des décennies. Ces charges, comme ils les appellent, sont au contraire des cotisations qui nous permettent d'avoir un système de santé de qualité envié dans le monde entier, un système de retraite certes dégradé mais qui a l'avantage d'exister, une prise en compte des accidentés du travail et une politique familiale. Ce système, fondé sur le principe initial du «chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins», est gravement attaqué par Macron qui veut y mettre fin sous prétexte d'augmenter notre pouvoir d'achat.

La suppression des cotisations sociales sur les salaires du privé à partir du 1^{er} janvier 2018, c'est une fausse bonne idée, voire une manipulation, car c'est encore une fois une part de notre salaire qui part dans les poches des patrons.

100 euros de cotisations sociales, c'est :

- ✓ 41 euros pour l'assurance maladie,
- ✓ 24 euros pour les retraites,
- ✓ 19 euros pour la famille,



Le pouvoir d'achat c'est quoi? Le pouvoir d'achat résulte de la confrontation du «revenu disponible» pour acquérir des biens et services, et le prix de ces derniers : qu'est-ce que je peux acheter ?

Le gouvernement Macron, pour donner l'illusion d'augmenter le pouvoir d'achat, fait pression à la fois sur les prix, sans toucher aux profits, donc aux dépens des salariés (suppression d'emplois, précarité, salaires faibles, dégradation des conditions de travail, dégradation de la protection sociale).

De telles pratiques pèsent sur la demande globale et, par voie de conséquence, sur l'activité économique. C'est comme cela que s'établit le cercle vicieux de chômage précarité qui explique la stagnation depuis 2008.

Pourquoi la CGT est-elle opposée à la CSG ?

La Contribution sociale généralisée est en effet un moyen de financement de la protection sociale par l'impôt et non plus par les cotisations. Elle s'est en partie substituée aux cotisations sociales (assurance maladie et famille), mais ne crée pas de droits, contrairement aux cotisations... Les entreprises ne payent pas de CSG.

Depuis l'année de sa création en 1991, la CSG a été utilisée pour faire baisser le « coût du travail »... plus la CSG augmente, plus les exonérations de cotisations patronales augmentent !

Or le gouvernement Macron compte augmenter de 1,7 point la ponction de la CSG pour les fonctionnaires, ce qui correspond, à compter du 1^{er} janvier 2018, à une diminution nette du salaire en moyenne de 40 euros/mois. Il entend la compenser en diminuant les cotisations de l'employeur !

Concernant les retraités, dès lors qu'ils touchent plus de 1 200 euros par mois, ils seraient assujettis à l'augmentation de 1,7 point de la CSG. Mais, ne payant pas de cotisations chômage (et pour cause), ils seraient donc ponctionnés au total de plusieurs dizaines d'euros par mois pour financer, entre autres, la suppression de la cotisation pour l'assurance chômage des actifs. Une assurance chômage à laquelle les retraités, par définition, ne pourront jamais prétendre! C'est pourquoi la CGT estime qu'il est urgent de mettre fin au cycle infernal des politiques d'austérité qui affaiblissent l'économie et appauvrissent les populations.

Les impôts pour quoi faire?

Les impôts et taxes servent à financer les dépenses publiques. Leur baisse équivaut à moins de moyens dans les services publics pour répondre aux besoins sociaux, surtout quand la baisse des impôts profite principalement aux riches. Au final, les citoyens ont droit à des services de moindre qualité et plus coûteux, ce qui est synonyme d'une dégradation de leur situation réelle et donc de leur pouvoir d'achat.



Le 16 novembre, les organisations CGT, FO, Solidaires, FAFPT, FSU, appellent à l'action:

Pour, l'augmentation des salaires par une forte revalorisation du point d'indice et des mesures pour rattraper les pertes antérieures,

Pour, la reconnaissance du travail effectué dans le déroulement de carrière et donc l'abrogation de toutes les formes de salaire au mérite, dont le RIFSEEP I,

Pour, des créations d'emplois statutaires et l'arrêt immédiat de toutes les suppressions,

Pour, le non-rétablissement du jour de carence,

Pour, la revalorisation des carrières, des filières et les cadres d'emplois, notamment ceux à prédominance féminine afin d'appliquer le principe : « un salaire égal pour un travail de valeur égale », ainsi que la reconnaissance des qualifications,

Pour, la reconnaissance de la pénibilité par le maintien et l'extension de la catégorie active,

Pour, les moyens nécessaires à la formation professionnelle (et notamment le rétablissement du 1 % CNFPT).

